



Communiqué de presse
27 juin 2007

Pour mieux informer ses publics, le GIP-DMP lance son nouveau site

www.d-m-p.org

Le Groupement d'Intérêt Public chargé de la mise en œuvre du Dossier Médical Personnel (GIP-DMP) vient de mettre en ligne son nouveau site Internet.

Résolument tourné vers le grand public, les professionnels de santé et l'ensemble des acteurs du projet DMP, le nouveau site officiel du Dossier Médical Personnel offre une interface simple et une nouvelle arborescence de l'information. **Trois principaux espaces de consultation; patients, professionnels de santé, partenaires du projet, et un lieu spécifiquement dédié à la concertation.**

Ce nouveau site se propose d'informer, dialoguer et répondre aux interrogations de chacun.

- Accès, consultation, sécurité, confidentialité, respect du secret médical... Autant de thèmes que traite **l'environnement dédié aux professionnels de santé.**
- Qu'est-ce que le DMP, Comment ça marche ?... Les principales interrogations des patients seront traitées dans **l'espace réservé au grand public.**
- Porteurs de projets, industriels, membres du COR, participants aux groupes de travail... **Les partenaires du DMP trouveront un environnement spécifique** regroupant informations pratiques, actualités du projet....

Un espace réservé à la concertation. Le GIP a fait de la concertation une véritable méthode de travail et de gouvernance. C'est pourquoi, le nouveau site Internet dispose d'un cadre spécifiquement consacré aux documents soumis à la concertation publique par le GIP-DMP.

Enfin, parce que vous êtes des acteurs du projet DMP, les journalistes trouveront sur ce nouveau site un espace d'informations et d'outils réservé à la presse.

A noter sur ce nouveau site :

La DMP.tv, pour comprendre en images le DMP

Le Démonstrateur du DMP : une présentation animée pour comprendre le fonctionnement

du DMP

L'aide mémoire en ligne, la lettre des acteurs du DMP

Demain, une consultation avec le DMP : des cas pratiques de consultation avec le DMP

Le DMP en 10 questions: les réponses aux 10 questions les plus fréquentes que se posent les professionnels de santé

En ligne sur le site, le rapport d'activité du GIP-DMP

Cette publication dresse un bilan d'étape détaillé de l'état d'avancement du projet. Après un rappel des enjeux et des objectifs de ce grand projet de santé publique, ce rapport d'activité passe en revue les chantiers déjà menés à bien (environnement législatif et juridique, expérimentations, etc.) et ceux qui restent à mettre en oeuvre pour assurer la généralisation du DMP en 2008.

Vous y trouverez aussi de nombreux témoignages des acteurs de notre système de santé sur le DMP: patients, professionnels de santé, responsables et dirigeants des structures concernées, etc. Le GIP-DMP entend en effet placer la concertation et la participation active des acteurs terrain au coeur de son action et de sa stratégie.

Contacts presse :

Sophie Nunziati

GIP-DMP

Tel : 01 58 45 32 90

sophie.nunziati@sante.gouv.fr

l.costa@ligaris.fr

Lionel Costa

Influences

Tel : 01 53 00 73 56